

DEC172599DR01

Décision portant nomination de Mme Corinne PALESCANDOLO aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR8049 intitulée Laboratoire d'Informatique Gaspard-Monge (LIGM)

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire n° MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC142119DGDS portant renouvellement de l'unité mixte UMR8049 intitulée Laboratoire d'Informatique Gaspard-Monge (LIGM) et nommant M. Cyril NICAUD en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ en date du 26 avril 2017 ;

Considérant que **Mme Corinne PALESCANDOLO** a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par l'Université Paris-Est Marne la Vallée du 04 février 2013 au 15 février 2013,

DECIDE :

Article 1^{er} : **Mme Corinne PALESCANDOLO**, AI du CNRS, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR8049 intitulée Laboratoire d'Informatique Gaspard-Monge (LIGM), à compter du 1^{er} janvier 2015.

Mme Corinne PALESCANDOLO exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, **Mme Corinne PALESCANDOLO** est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villejuif le 28 juin 2017

LIGM - CNRS UMR 8049
Université Marne-la-Vallée
ESIEE - ENPC
5 bd Descartes
77454 Marne-la-Vallée cedex 2

Le directeur de l'unité
Cyril NICAUD

Cyril NICAUD
Directeur du LIGM
UMR 8049
CNRS - UPEM

Visa de Clarisse LEFORT-DAVID, déléguée régionale
et par délégation
Pour la Déléguée régionale
l'adjointe à la Déléguée régionale

Anne-Françoise DUVAL

Visa de Gilles ROUSSEL, président de l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée



Visa de Armel DE LA BOURDONNAYE, directeur de l'Ecole des Ponts ParisTech

Gilles ROBIN
Directeur Adjoint de
l'École nationale
des ponts et chaussées

Charge des fonctions de directeur au interim

Visa de Dominique PERRIN, directeur général de ESIEE Paris